

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 17/07/2023

OBJET : Projet de cession d'un tènement immobilier « Les Bassieux »

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre d'exprimés : 29

Date convocation 11/07/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le dix-sept juillet deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Pascal ANTHOINE, Linda BEGGUI, Emmanuelle SCHARFF, Christophe DEBIZE, Pierre REBUT, Céline BABUS, Fabrice MORICHON, Sandrine TROUSSIEUX, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Didier RICHERD

Procurations :

Claire ROSIER à Daniel POMERET

Marie-Hélène BERNARD à Nathalie HERAUD

Stéphane DUTHEIL à Pierre REBUT

Alexis VERMOREL à Xavier FELIX

Karim MOYENIN OUARDI à Fabrice MORICHON

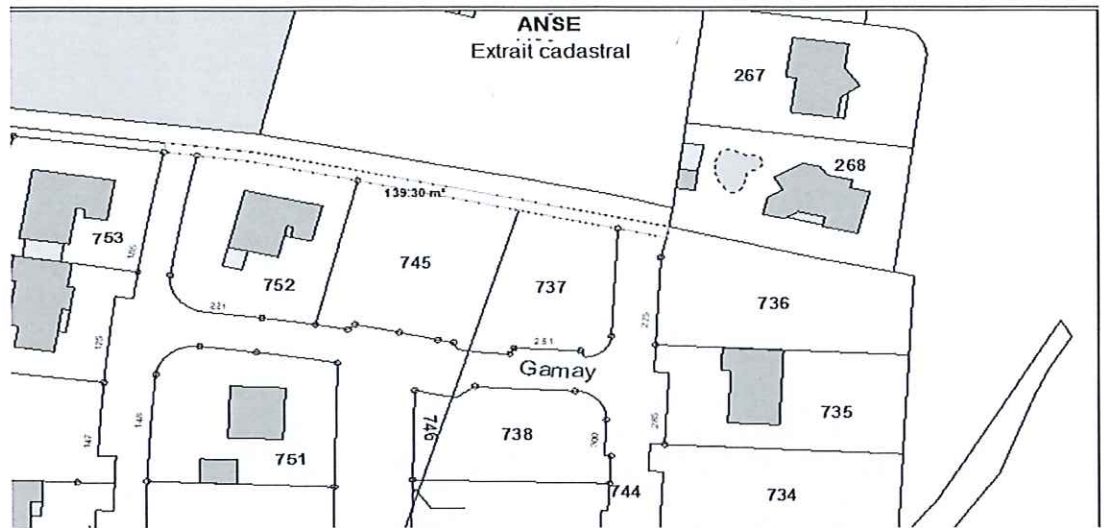
Ludivine CHIERICI à Céline BABUS

Roseline MHARI AGOURRAME à Pascale ANTHOINE

Géraldine BERNOLLIN Directrice Générale Adjointe assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Max DURMARQUE est désigné secrétaire de séance.

Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 janvier 2023 donnant un accord de principe pour la cession d'une partie de la parcelle cadastrée n° AR 383 (environ 140 m²) non bâtie, afin de réaliser les accès d'un futur programme immobilier sur la propriété de Mr TILLET située Chemin de la Vigne des Garçons, achetée par Mr Melvine BALDASSO.



Le tènement cadastré AR 383 n'ayant aucune utilité, le conseil municipal est sollicité pour autoriser le maire à le céder à Mr Melvine BALDASSO au prix de 150 €/m² € X 140 m², suivant l'avis du service des Domaines en date du 24 janvier 2023, soit un total de 21.000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents

- 1°) **AUTORISE** la cession d'une partie de la parcelle n° 383 située « Les Bassieux » à Monsieur Melvine BALDASSO, d'une contenance d'environ 140 m²,
- 2°) **DIT** que l'ensemble des frais d'actes sont à la charge de l'acquéreur,
- 3°) **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente correspondant
- 4°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire

